

10 octobre 2019  
Français  
Original : anglais\*

---

**Vingt-neuvième Réunion des chefs des services  
chargés au plan national de la lutte contre le trafic  
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**

Lima, 7-11 octobre 2019

**Projet de rapport**

*Rapporteuse* : Soraya Carolina Cálix Ponce (Honduras)

**Additif**

**Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail**

**d) Élargissement de la portée des systèmes nationaux de surveillance des cultures  
illicites : expériences et perspectives**

1. Le groupe de travail sur le thème susmentionné s'est réuni lors de la 7<sup>e</sup> séance, tenue le 10 octobre 2019. Au cours de ses travaux, il a formulé les observations suivantes :

a) Plusieurs pays ont fait part de leurs expériences en matière de systèmes nationaux complets de surveillance des drogues, qui concernaient la surveillance des cultures illicites, l'éradication, les saisies de drogues et de précurseurs, etc. ;

b) Des pays ont expliqué comment l'utilisation de systèmes d'information géographique et d'autres données pertinentes avait amélioré les capacités d'analyse, permettant notamment de mieux comprendre les facteurs et les conséquences de la culture illicite ;

c) Des délégations ont également mentionné l'importance des activités de surveillance des cultures illicites et d'éradication, qui permettaient de disposer des informations nécessaires à la conception et au suivi de programmes de développement alternatif ;

d) Des pays ont mentionné l'importance des activités de surveillance des cultures illicites et d'éradication, qui permettaient de disposer des informations nécessaires à la conception et au suivi de programmes de développement alternatif ;

e) Des participants ont aussi présenté des informations sur les mesures mises en œuvre en faveur du développement alternatif. On a noté que l'accès au marché devrait être garanti à l'avance, et la production de produits de haute qualité, tels que le « café de spécialité », a été jugée essentielle pour assurer le succès des mesures de développement alternatif ;

---

\* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



f) L'accent a été mis sur l'importance de prendre en considération l'ensemble du marché illicite des drogues, y compris en examinant les estimations de la valeur du marché, ce qui permettrait une meilleure évaluation des politiques et programmes en matière de drogues et pourrait contribuer à une analyse coûts-avantages ;

g) La présence de groupes armés non étatiques, l'insécurité et la violence faisaient obstacles à l'action déployée par les gouvernements pour contrôler la culture et la production illicites, compromettant également la mise en œuvre efficace des mesures de développement alternatif ;

h) Des explications ont été fournies sur la notion de contrôle social visant à restreindre la culture illicite, notamment sur le rôle joué par les outils de surveillance et l'implication de la collectivité ;

i) Certains pays de transit se heurtent à plusieurs difficultés telles que l'insuffisance des contrôles aux frontières, la corruption, la faiblesse des institutions publiques, l'essor des cultures illicites et l'usage croissant de drogues au niveau national.

2. Le groupe de travail a formulé les conclusions suivantes :

a) La coordination, l'échange d'informations et l'analyse conjointe entre les différents organes nationaux sont essentiels pour la mise en place d'un système national de surveillance capable de contribuer à l'élaboration des programmes et des politiques ;

b) La mise en commun de données d'expérience et de connaissances spécialisées à l'échelle régionale est nécessaire, et pourrait être renforcée par la mise en place d'un réseau de surveillance régional ;

c) Les systèmes nationaux de surveillance ne devraient pas être axés uniquement sur la culture et la production illicites, mais devraient aussi prendre en compte d'autres facteurs associés au marché illicite des drogues ;

d) Il existe une volonté politique d'examiner ouvertement les difficultés qui se posent pour traiter la question de la culture et de la production illicites, à laquelle les pays de la région consacrent des ressources considérables, mais la coopération internationale et le soutien durable des pays donateurs sont essentiels.

3. Le groupe de travail a adopté les recommandations suivantes :

a) Les gouvernements devraient mettre en place des systèmes nationaux de surveillance qui soient complets et fondés sur des données scientifiques. Cela suppose une coordination et des efforts d'analyse conjointe des organes nationaux sur le plan technique, ainsi qu'une coordination au plus haut niveau politique, pour faire en sorte que les analyses ainsi réalisées alimentent l'élaboration des programmes et des politiques ;

b) Les gouvernements devraient tirer le meilleur parti des structures et mécanismes de coopération régionale et internationale existants, notamment pour échanger des données d'expérience et des connaissances spécialisées sur les outils nationaux de surveillance, y compris en matière de surveillance des cultures illicites, au niveau régional ;

c) La communauté internationale devrait apporter son soutien aux efforts déployés contre la culture, la production et le commerce illicites, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes nationaux de surveillance, en fournissant un appui technique spécialisé et des ressources financières.